

Communiqué de presse

Lancement de la concertation régionale pour un pacte et une loi d'orientation et d'avenir agricoles

Rennes le jeudi 9 février 2023

En Bretagne, la concertation régionale a démarré ce 9 février 2023. Elle est co-pilotée par le préfet de région et le président du Conseil régional et mise en œuvre par la chambre régionale d'agriculture de Bretagne.

Le 9 septembre 2022, le Président de la République annonçait le lancement d'une concertation aux niveaux national et régional pour construire un pacte et une loi d'orientation et d'avenir agricoles. Pacte et loi s'inscrivent dans « *l'objectif stratégique de renforcement et de reconquête de la souveraineté alimentaire française* ».

Plus d'un tiers des exploitants agricoles seront partis à la retraite d'ici 10 ans en Bretagne, et le secteur agricole peine à recruter des salariés. Cette évolution démographique et sociale intervient dans un contexte où l'ensemble de la société est confronté à des défis sans précédent : climatique, énergétique, économique, environnemental, sanitaire, social et sociétal.

De la capacité des actifs agricoles, chefs d'entreprise et salariés, à faire face à ces défis, dépendra la souveraineté alimentaire de la France et de l'Union européenne. La Bretagne a des atouts pour contribuer à cette souveraineté. Le pacte et la loi d'orientation d'avenir doivent encourager la capacité bretonne à relever ces défis.

Cette ambition nécessite un accompagnement de grande ampleur pour permettre à la Bretagne de conserver son potentiel de production en « polyculture-élevage » et enrayer la décapitalisation des cheptels déjà observée, tout en poursuivant les transitions agro-écologiques déjà entamées par les agriculteurs bretons. C'est à ces conditions que la Bretagne restera une actrice majeure de la souveraineté alimentaire française et européenne.

Complémentaire des travaux conduits au niveau national, la concertation régionale va s'attacher à répondre aux grandes problématiques identifiées, à la lumière des enjeux, des spécificités régionales, et des dynamiques locales existantes.

Cette concertation va se dérouler autour de trois thématiques entre le 9 février et le 11 avril 2023 (date de la plénière de restitution qui aura lieu au lycée agricole de Pontivy) :

- orientation et formation
- installation et transmission
- adaptation et transition face au changement climatique

À l'issue de la séance plénière du 11 avril, les propositions issues de la concertation régionale sur ces trois thématiques seront transmises au niveau national.
